

VOLER en paramoteur AUX CARAÏBES (7^{ème} édition) !

Fils du Vent, Fille de l'Air, **en février 2010**

AVENTURE PARAMOTEUR vous invite à découvrir l'île du Nouveau Monde :

LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

connue aussi sous le nom d'île de **Saint Domingue**.

« *La plus belle terre jamais vue par un être humain* », voilà comment Christophe Colomb décrit avec enthousiasme 'La Espanola', nommée ainsi en l'honneur de l'Espagne.



Bienvenue au Paradis !

De longues plages, une mer infinie, une végétation luxuriante. Des couleurs éclatantes. Un air doux comme le velours. Du soleil en permanence. Des visages chaleureux.

Au rythme de la bachata et du merengue, la joie de vivre des Dominicains, ces descendants des Taïnos, nous fera oublier pour un temps nos petits soucis quotidiens.

Le survol de paysages magnifiques sera ponctué de moments forts et d'activités diverses, sans compter la rencontre avec les baleines et celle avec les crocodiles. Emotions garanties !
Ce voyage sera inoubliable et le retour en France sera TRES difficile !!

Vous voulez faire partie du groupe de privilégiés qui participent à ce voyage exceptionnel ?
Renvoyez votre fiche d'inscription le plus tôt possible :

Attention : nombre de pilotes : 4 au minimum / 6 au maximum (nombre d'accompagnateurs non limité)

*** date limite des inscriptions : 5 décembre 2009 ***

AVENTURE PARAMOTEUR : aérodrome de Vitry en Artois - RN 50 - 62117 Brebières
instructeur : Didier DEBAQUE tél. : 06 32 21 68 69 - email : debaquedidier@hotmail.com
N° déclaration Jeunesse et Sports : ED001835 - Code APE : 926 C - N° SIRET : 479 404 758 00019

« SUR LES TRACES DE CHRISTOPHE COLOMB »

Circuit REPUBLIQUE DOMINICAINE / Février 2010

- Ven 05** Trajet avion PARIS / SAINT DOMINGUE sur vol régulier. Transfert à l'hôtel. « pina colada » et dîner sur la plage de Boca Chica.
Nuit à **BOCA CHICA**
- Sam 06 **Vol paramoteur** et baignade sur la côte Caraïbes. Déjeuner à JUAN DOLIO. Traversée de la Cordillère Orientale jusqu'à la baie de Samana.
Nuit à **SABANA DE LA MAR**
- Dim 07 **Vol paramoteur** au parc Los Haïtises. **Balade en bateau* dans la mangrove**, à la découverte des grottes Taïnos. Visite du village de pêcheurs et de ses environs.
Nuit à **SABANA DE LA MAR**
- Lun 08 **Vol paramoteur** sur la côte Atlantique. **Visite d'ALTOS DE CHAVON**, reproduction d'un village italien du 16^{ème} siècle. Dîner au village de pêcheurs de BAYAHIBE.
Nuit à **BAYAHIBE**
- Mar 09 **Excursion à ISLA SAONA***, îlot aux immenses plages de sable blanc. Déjeuner sur l'île. Retour vers BOCA CHICA.
Nuit à **BOCA CHICA**
- Mer 10 Après un **vol paramoteur** sur la côte Caraïbes, déjeuner et route jusqu'à JARABACOA, versant nord de la Cordillère Centrale. Punch et dîner à l'hôtel, au bord des eaux tumultueuses du Rio Jimenoa.
Nuit à **JARABACOA**
- Jeu 11 **Vol paramoteur** et balade sur les collines luxuriantes de la Cordillère Centrale. **Baignade aux cascades** El Salto de Baïgate.
Nuit à **JARABACOA**
- Ven 12 **Survol paramoteur** de la Cordillère Centrale. Déjeuner à SANTIAGO, 2^{ème} ville du pays. **Canyoning*** (remontée des 7 cascades) à IMBERT. Arrêt à PUERTO PLATA (Malecon, Fort Felipe, Parque Central, Musée de l'Ambre).
Nuit à **CABARETE**
- Sam 13 **Vol paramoteur** « entre mer et collines ». **Balade en quad* ou à cheval***, à la découverte de villages perdus dans la colline. **Baignade mer et rivière** à La Boca. Dîner aux chandelles sur la plage de Cabarete.
Nuit à **CABARETE**
- Dim 14 Option A : Retour en bus à SAINT DOMINGUE – Vol pour la France.**
-
- Baignade et grillades** sur la plage de PLAYA MAGANTE. **Vol paramoteur** sur la côte Atlantique, entre NAGUA et CABRERA. Traversée de laloma et ses superbes paysages jusqu'à la Baie de Samana.
Nuit à **LAS TERRENAS**
- Lun 15 **Vol paramoteur** sur la plage de la Punta. Déjeuner dans un « comedor » et **baignade aux cascades El Limon**. Dîner « les pieds dans l'eau » dans le village de pêcheurs.
Nuit à **LAS TERRENAS**
- Mar 16 **Sortie en bateau* dans la baie de Samana à la rencontre des baleines** (grand moment d'émotion !). Déjeuner sur l'îlot de CAYO LEVANTADO.
Nuit à **LAS TERRENAS**

Mer 17 Après un dernier vol de plage, départ pour SAINT DOMINGUE : shopping et visite de la vieille ville : la cathédrale Santa Maria la Menor (1^{ère} cathédrale du Nouveau Monde), la Calle de las Damas, la Fortaleza, Transfert aéroport – Vol pour la France.

Option B : Nuit à BANI et poursuite du voyage jusqu'au 21 février

Jeu 18 **Vol paramoteur** entre Mer Caraïbes et Cordillère. Baignade dans la piscine naturelle de LAS MARIAS. Route jusqu'au Lac Enriquillo.
Nuit à **LA DESCUBIERTA**

Ven 19 **Survol paramoteur** du LAC ENRIQUILLO, célèbre pour ses flamands roses, ses iguanes et ses crocodiles. Baignade dans l'eau sulfureuse de la piscina Azufrada.
Nuit à **LA DESCUBIERTA**

Sam 20 **Excursion à ISLA CABRITOS***. Visite de JIMANI et son marché haïtien. Découverte de « l'effet pôle magnétique » sur la route de BARAHONA.
Nuit à **BAHORUCO**

Dim 21 Après un dernier vol de plage, départ pour **SAINT DOMINGUE** : Transfert aéroport et décollage pour PARIS.

Programme donné à titre indicatif, susceptible de modifications.

Formalités :

Passeport à lecture optique valide et émis avant le 26 octobre 2005 ou passeport électronique valide. Pas de vaccin obligatoire.+ pour les pilotes : Attestation d'assurance valable pour la République Dominicaine.
(photocopies des documents à transmettre avec la fiche d'inscription)



Informations générales :

Voyages :

* Les voyages proposés ne sont effectifs que lorsque le minimum de participants est atteint.

Si ce nombre n'est pas atteint, le voyage est annulé et les chèques d'acompte sont retournés aux personnes inscrites au plus tard 3 semaines après la date limite d'inscription annoncée.

* Si une assurance annulation est souscrite, celle-ci ne concerne que le trajet aérien ; en cas d'annulation, les réservations hôtelières payées à l'avance par AVENTURE PARAMOTEUR ne sont remboursées que conformément aux règles imposées par l'hôtel.

* Une augmentation du prix du transport aérien ou du taux de change entre l'annonce d'un voyage et l'achat des prestations (chambres d'hôtels et location de véhicules) est répercutée sur le tarif total du voyage et proposée aux participants avant inscription définitive.

* Au cas où il n'y a plus de billets d'avion disponibles aux dates prévues de l'aller et du retour, celles-ci seront modifiées d'1 ou 2 jours et soumises pour accord avant inscription définitive.

Vols en paramoteur :

Les vols prévus dans les circuits et séjours d' AVENTURE PARAMOTEUR sont accessibles en général aussi bien aux pilotes débutants qu'aux pilotes confirmés, à condition de maîtriser le décollage.

Chaque voyage est l'occasion pour tous les pilotes de se perfectionner.

Accompagnateurs :

L'objectif d'AVENTURE PARAMOTEUR reste que ce soit avant tout des vacances, où même ceux qui ne volent pas, conjoints et amis, passent un moment inoubliable dans une ambiance sympathique et cela sans jamais s'ennuyer.

C'est la raison pour laquelle il n'y a au maximum que 2 vols paramoteur par jour, matin et soir, et que, pendant ce temps, les accompagnateurs bénéficient de temps libre pour d'autres activités s'ils le souhaitent.

Solidarité :

Lorsqu'un voyage est organisé dans une région pauvre du monde, AVENTURE PARAMOTEUR s'engage à participer à un projet de développement en collaboration avec une association locale.

C'est pourquoi, en s'inscrivant à un voyage, chacun apporte sa contribution financière à une action de solidarité et devient acteur de l'entraide internationale. Le montant de la contribution varie selon le voyage.

Dans la mesure du possible, la rencontre avec les membres de l'association locale et la remise de la contribution du groupe s'effectue lors d'une étape du circuit.

Transport des paramoteurs :

Les moteurs sont emmenés en bagages accompagnés. Pour cela, il est impératif de les démonter pour les transformer en « pièces détachées », en respectant la procédure communiquée par AVENTURE PARAMOTEUR avant le départ (en outre, un réservoir Adventure neuf est fourni pour le trajet Aller). Les hélices composite démontables en 2 parties sont fortement recommandées.

A ce jour, le transport en bagages accompagnés des pièces détachées est autorisé, mais si d'ici la date du départ, la compagnie aérienne décidait de l'interdire, AVENTURE PARAMOTEUR organiserait le transport AR des moteurs par fret aérien, en répercutant sur le tarif « pilote » le surcoût engendré.

Bagages :

Le poids total maxi des bagages en soute autorisés est multiplié par le nombre de participants. De ce total on déduit le poids des paramoteurs (35 kgs environ) pour obtenir le poids maxi par participant.

Exemple : Pour un groupe de 14 participants (dont 6 pilotes) et avec 20kgs/pers. de bagages autorisés, cela fait un total de 280kgs – 210kgs (6 paramoteurs) = 70kgs à répartir sur les 14 personnes, soit 5kgs par personne ou 10kgs par couple ! Au delà, une surtaxe serait à régler. D'où l'intérêt d'utiliser un bagage à main aux dimensions maximales(55x40x25 cms).

Certaines destinations permettent l'emport de 2 bagages en soute de 23kgs chacun (USA, République Dominicaine, ...)

Divers :

* Le montant de la franchise éventuelle imposée par le loueur de voitures est pris en charge par l'ensemble des participants en cas d'accident d'un véhicule de location, quelque soit le conducteur.

* Chaque pilote, en tant que commandant de bord, est censé respecter la réglementation aéronautique ainsi que les règles élémentaires de sécurité et reste seul responsable des vols qu'il décide d'effectuer et de leurs conséquences.

* AVENTURE PARAMOTEUR n'a pour objectif que de réunir ses adhérents, pilotes, famille et amis, pour découvrir ensemble de nouveaux horizons, et fait appel à des prestataires extérieurs (compagnies aériennes, hôteliers et loueurs de voiture) dont elle ne maîtrise pas les services.

* AVENTURE PARAMOTEUR, ses représentants et l'instructeur accompagnateur, ne peuvent être tenus responsables en cas d'incident, d'accident ou de vol programmé mais non effectué à cause de conditions météorologiques défavorables ou d'autorisations non accordées.

Fiche d'inscription REPUBLIQUE DOMINICAINE 2010

NOM		PRENOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL	VILLE	date naissance :	
GSM :	email :		
Moteur :	Voile :	N° identif. :	
Assurance :	N° contrat :		délivrée le :
Licence pilote (si Français) n°			
Passeport n°	délivré le :	par :	

	<u>5 au 17/02</u>	<u>Option A</u> 5 au 14/02	<u>Option B</u> 5 au 21/02
___/ pilote :	2 250 euros	1 890 euros	2 590 euros
___/ accompagnateur :	1 890 euros	1 590 euros	2 190 euros
___/ assurance annulation /pers.	40 euros	40 euros	40 euros
___/ supplément « single »	170 euros	140 euros	200 euros

TOTAL =	-	-	euros
----------------	---	---	-------

REGLEMENT : 50% à l'inscription - solde en 2 chèques : le 2 janvier et le 2 février.

Nom prénom Accompagnateur :		date naissance :	
<i>(comme inscrit sur le passeport)</i>			
Passeport n°	délivré le :	par :	

Le prix comprend :

Pour tous les participants : Les vols réguliers Aller/Retour Paris-Saint Domingue, l'hébergement 12 nuits - ou 9 nuits pour l'option A et 16 nuits pour l'option B - en ch. double petit déjeuner inclus (hôtels 2, 3 et 4*), la location de voitures assurances comprises, l'adhésion à l'association « Aventure Paramoteur ».

+ pour les pilotes : l'assistance technique et l'accompagnement d'un instructeur.

Le prix ne comprend pas :

Les autres repas et boissons , le carburant et les activités touristiques payantes (* sur le programme).

Important : 1/ le montant de la franchise éventuelle imposée par le loueur de voitures est pris en charge par l'ensemble des participants en cas d'accident d'un véhicule de location, quelque soit le conducteur.
2/ Le transport des moteurs est prévu en « bagages à soute » : Les moteurs nous accompagnent, nettoyés, vidés de leur carburant, séchés et désodorisés, en démontant pot d'échappement, carburateur, bougie, et en remplaçant le réservoir usagé par un réservoir neuf fourni par Aventure Paramoteur.

« Je déclare avoir pris connaissance du programme et des formalités du voyage décrit ci-dessus, ainsi que des informations générales concernant les voyages.

Je sais, en tant que commandant de bord, que je suis censé respecter la réglementation aéronautique ainsi que les règles élémentaires de sécurité et que je reste seul responsable des vols que je décide d'effectuer et de leurs conséquences, en particulier en cas d'accident.

Je sais en outre que l'association 'AVENTURE PARAMOTEUR' n'a pour objectif que de réunir ses adhérents pilotes paramoteur et leur famille, pour découvrir ensemble de nouveaux horizons, et que, pour cela, elle fait appel à des prestataires extérieurs.

Je décharge l'association 'AVENTURE PARAMOTEUR', ses représentants et l'instructeur accompagnateur, de toute responsabilité en cas d'incident, d'accident ou de vol programmé mais non effectué à cause de conditions météorologiques défavorables ou d'autorisations non accordées »

Date / Signature, précédée de la mention 'lu et approuvé'